

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le huit avril, le Conseil Municipal de la commune de DONCHERY étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale datée du 1^{er} avril 2025, sous la présidence de Monsieur Christian WELTER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 ; Présents : 17 ; Votants : 17

Etaient présents :

Mr WELTER Christian ; Mme GALLOT Yvelise ; Mr HAPIOT Fabrice ; Mme GALLOT Martine ; Mr DOMMELIER Pierre ; Mr MARY Guy ; Mme JONET Marie-José ; Mme DAPREMONT Anita ; Mr BONNESOEUR Henri ; Mr LEFEVRE Michel ; Mme LABROCHE Laurence ; Mme DEGLAIRE Sylvie ; Mr MANCINI Michel ; Mme KUNTZMANN Anne ; Mme BLARASIN Florence ; Mr CHEVRY Jack ; Mr HANOT Olivier.

Absent excusé :

Mme PETIT Edwige

Absent non excusé :

Mr POULET Vincent

Mme DEGLAIRE Sylvie a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire
Monsieur François JUSTINE a été désigné Secrétaire Adjoint

Le Conseil Municipal :

PREND connaissance du Compte rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2025, (à l'unanimité),

ADOPTE le compte financier unique du budget Principal de l'exercice 2024, (à l'unanimité),

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Total des sections
Résultat de clôture 2023	1 090 498,78 €	-343 726,76 €	746 772,02 €
Part affecté à l'investissement 2024	414 828,37 €		414 828,37 €
Résultat antérieur reporté	675 670,41 €	-343 726,76 €	331 943,65 €
EXERCICE 2024			
RECETTES	2 448 410,13 €	708 474,05 €	3 156 884,18 €
DEPENSES	1 926 644,33 €	727 835,64 €	2 654 479,96 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	521 765,81 €	- 19 361,59 €	502 404,22 €
RESULTAT DE CLOTURE 2024	1 197 436,22 €	- 363 088,35 €	746 772,02 €
RAR DEPENSES 2024 à reporter		- 215 500,00 €	- 215 500,00 €
RAR RECETTES 2024 à reporter		137 844,39 €	137 844,00 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	1 197 436,22 €	-440 744,35€	756 691,87 €

DECIDE, sur proposition du Maire, d'affecter au budget primitif 2025, le résultat précédemment indiqué comme suit : (à l'unanimité),

AFFECTATION RESULTAT		
COMPTE 001	- DEFICIT REPORTE/DEPENSES INVESTISSEMENT	363 088,35 €
TITRE AU 1068	- AFFECTATION DES RESULTATS	+440 744,35 €
COMPTE 002	- EXCEDENT REPORTÉ FONCTIONNEMENT	+ 756 691,87 €

VOTE les taux des d'imposition (à l'unanimité),

- taxe d'habitation :	16,01 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties :	44,80 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties :	38,68 %

ACCORDE des subventions aux associations, (14 voix pour 1 opposition et 2 abstentions.),

VOTE le Budget Primitif 2025 : (16 voix pour et 1 opposition),

	RECETTES en euros	DEPENSES en euros
SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 227 000 €	3 227 000 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	3 439 700 €	3 439 700 €

PREND ACTE des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal

- **Marché de travaux relatif à la requalification des voiries de la rue de l'Entrevue et des entrées de ville**

Colas Etablissement des Ardennes
54 Avenue de la Marne
08200 Sedan

Pour un montant de **830 806,15 € HT** soit **996 967,80 € TTC**.

- **Avenant au Marché de Maîtrise d'œuvre relatif à la requalification des voiries de la rue de l'Entrevue et des entrées de ville**

Cabinet DUMAY
28 Avenue Philippoteaux
08200 Sedan

Pour un montant de **5 000 € HT** soit **6 000 € TTC**, soit un coût total de **49 550 € HT** soit **59 460 € TTC**.

- **Avenant au Marché de Maîtrise d'œuvre relatif à la requalification de la rue de Clémenceau et du quartier du stade.**

Cabinet DUMAY
28 Avenue Philippoteaux
08200 Sedan

Pour un montant de **2 800 € HT** soit **3 360 € TTC**, soit un coût total de **37 440 € HT** soit **44 928 € TTC**.

DÉCIDE de contracter auprès de la Banque des Territoires un emprunt d'un montant total de **2 000 000 €** et d'**APPROUVER** les caractéristiques des emprunts visées ci-dessus et d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir. (16 voix pour et 1 abstention),

ADOpte le règlement intérieur pour le fonctionnement des services périscolaires et cantine scolaire, (à l'unanimité),

REJETE le rapport triennal sur l'artificialisation des sols, (1 voix pour, 1 opposition, 15 abstentions),

ÉMET un avis favorable à l'ensemble des pièces relative à l'évaluation environnementale du projet **INSERRE**, (16 voix pour et 1 opposition),

DECIDE du principe de réalisation des travaux de mise en accessibilité des abris bus et **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous, (à l'unanimité),

Plan de financement prévisionnel HT :

Etat (DETR ou DSIL) : 7 071.51 € (30%)
Conseil départemental : 1 178,59 € (5%)
Ville de DONCHERY : 15 321.60 € (65%)

ADOpte la poursuite de l'extension des horaires de la médiathèque et **SOLLICITE** la subvention auprès de la DRAC la plus élevée possible, (à l'unanimité),

DECIDE d'entériner la facturation du fonctionnement des frais scolaires, **AUTORISE** le Maire à facturer la somme d'un enfant soit 475 euros pour l'année scolaire 2024/2025 au vu de la dérogation acceptée par les communes de SAPOGNE ET FEUCHERES et de DONCHERY, (à l'unanimité),

APPROUVE la fiche patrimoine au 31 décembre 2024, les tarifs de base et les éléments de calcul pour le R.O.D.P 2025 **DEMANDE** le versement de **1 915,90 €** au titre de la redevance d'occupation du domaine public, **CHARGE** de l'exécution de la présente décision Monsieur le Maire et Monsieur le Trésorier, (à l'unanimité),

ADOpte la création d'un poste d'Attaché Principal et d'un poste d'Adjoint technique Principal de 1^{ère} classe ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs, (à l'unanimité),

20 heures 43 : L'ordre du jour est épuisé,

Le Conseil Municipal passe aux questions diverses :

Est informé de la stagnation des dépenses de fonctionnement

Est informé que le montant des remboursements des emprunts diminue fortement malgré le nouvel emprunt.

Est informé du mécontentement de Monsieur le Maire quant au report du projet INSERRE et notamment pour les raisons suivantes :

- le report du projet INSERRE n'a pas fait l'objet d'une information officielle écrite par le Ministère de la Justice
- le report ne tient pas compte de l'investissement des acteurs locaux (entreprises, formations, etc...)
- les conséquences sur le développement de la commune (commerces locaux, les effectifs scolaires...)

Est informé de l'avancée du projet de pôle sport et santé et de l'identification de nouveaux professionnels de santé intéressés (en plus des actuels) :

- 1 médecin généraliste
- 1 médecin sportif,
- 1 médecin généraliste (certifié en échographie).

Est informé d'un récent rendez-vous avec le Conseil départemental au sujet de l'état du pont SNCF qui se dégrade et qu'il y a urgence à trouver des solutions.

Séance levée à 21 heures 12.

Le Maire,
Christian WELTER.

